

**L'HEURE D'UN BILAN : TROIS ANS D'APPLICATION DE
LA LOI DU 29 OCTOBRE 2007 SUR LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON**

Jeudi 2 Décembre 2010— 9h00-18h00

Espace Hamelin—17 rue de l'Amiral Hamelin—Paris 16ème

SEMINAIRE
PROGRAMME

08h30 Accueil et enregistrement des participants

09h00 Allocutions de bienvenue
Gérard WORMS, Président d'ICC France
Pierre LENOIR, Président de l'A.A.P.I.

09h20 Exposés introductifs
Richard YUNG
Sénateur, Membre de la Commission des Lois et des Affaires Européennes

Laurent VALLEE
Directeur des Affaires Civiles et du Sceau

Alain GIRARDET
Président de la 4ème Chambre B de la Cour d'Appel de Paris
Professeur Associé à l'Université de Paris XII

Christophe CARON
Avocat à la Cour, CABINET CHRISTOPHE CARON
Professeur Agrégé à la Faculté de Droit de Paris XII

10h40 QUELQUES DEVELOPPEMENTS RECENTS D'ACTUALITE INTERNATIONALE

- ♦ Le point sur la future Juridiction Européenne des Brevets
Grégoire TRIET
Avocat à la Cour, GIDE LOYRETTE NOUEL
- ♦ Le « Legal Privilege »
Carol XUEREF
Directeur Juridique et du Développement Groupe, ESSILOR INTERNATIONAL

11h15 Pause

11h30 DROITS DE LA DÉFENSE ET MESURES PROVISOIRES
Bouleversement ou statu quo ? Les dispositions légales sont-elles pleinement exploitées ?

Première Table Ronde :

Modérateur : **Martine KARSENTY-RICARD**
Avocat à la Cour, J.P. KARSENTY & ASSOCIES
Présidente de la Commission Propriété Intellectuelle d'ICC France

Avec la participation de :

Olivier THIRARD
Directeur Juridique Adjoint Propriété Intellectuelle, ORANGE—FRANCE TELECOM

Un représentant de la Direction Générale des Douanes (sous réserve)

Jacques ARMENGAUD
Avocat à la Cour, J. ARMENGAUD ET S. GUERLAIN

Christine LAI
Directrice Générale, UNION DES FABRICANTS (sous réserve)

12h30 Discussion Générale

12h45 Déjeuner sur place

14h30 LES MOYENS D'OBTENTION DES PREUVES ET LE RESPECT DE LA CONFIDENTIALITÉ : saisie-contrefaçon, constat, droit d'information. Les droits de la défense ne sont-ils pas renforcés ?

Deuxième Table ronde :

Modérateur : **Gérard DELILE**

Avocat à la Cour, SALANS
Ancien Président de l'A.A.P.I.

Avec la participation de :

Christian TEXIER

Conseil en Propriété Industrielle, CABINET REGIMBEAU

Pierre VERON

Avocat à la Cour, VERON & ASSOCIES

Qui défendront la thèse des demandeurs

Laëtitia BENARD

Avocat à la Cour, ALLEN & OVERY

Qui soutiendra la thèse des défendeurs

Alice PEZARD

Conseiller à la Cour de Cassation

♦ L'exemple d'un pays étranger :

- La Belgique :

Fernand DE VISSCHER

Avocat à Bruxelles, SIMONT BRAUN

Discussion Générale

15h45 Pause

16h00 LES SANCTIONS : EXCES OU INSUFFISANCE ?

Troisième Table Ronde :

Modérateur : **Pierre LENOIR**

Avocat à la Cour, ALLEN & OVERY
Président de l'A.A.P.I.

Avec la participation de :

Marie COURBOULAY

Vice-Président, TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS—3ème CHAMBRE

José MONTEIRO

Directeur du Département des Marques et de la Propriété Intellectuelle, L'OREAL

Pierre GENDRAUD

Directeur de la Propriété Industrielle du Groupe PSA-PEUGEOT CITROEN

Expert près la Cour d'Appel de Paris

Vice-Président de la Commission Propriété Intellectuelle d'ICC France

Thierry MOLLET VIEVILLE

Avocat à la Cour, SCP DCLOS, THORNE, MOLLET-VIEVILLE
Ancien Président de l'A.I.P.P.I.

Discussion Générale

17h15 CONCLUSIONS DES TRAVAUX

Quelles Perspectives ? Quelles priorités ?

Marielle GALLO

Députée Européenne

Questions des participants

17h45 Fin du Séminaire